

# SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

LUNDI 2015/10/05  
**19H30**  
HÔTEL DE VILLE  
SALLE DU CONSEIL

Sont présents : M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Charles Audet - M. Germain Martin  
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

## ORDRE DU JOUR

### 1.- PRIÈRE

### 2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption  tel que présenté  modifié

### 3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption  Séance ordinaire  Séance extraordinaire

### 4.- CORRESPONDANCE

Lettre du MTQ – traverse piétonnière

### 5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7 150 <sup>e</sup> Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8 Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>

### 6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

Rencontre le 17 septembre (voir point 10.1)

### 7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses comparatifs » selon les différents départements.

### 8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

### 9.- ADMINISTRATION

- 9.1 Adoption du règlement numéro 615, règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Disraeli.
- 9.2 Adoption du règlement numéro 616 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Disraeli.
- 9.3 Vente du lot situé au 326, rue St-Joseph, ayant le numéro de matricule 3884 48 3167.
- 9.4 Autorisation de paiement à *Victor Poulin ent. électrique inc.*, pour le remplacement d'un luminaire.
- 9.5 Autorisation de paiement à *CIMCO* pour les travaux de réparation des compresseurs à l'aréna.
- 9.6 Autorisation de paiement à *Bain magique (9119-7723 Québec inc.)* pour les travaux à l'aréna.
- 9.7 Autorisation de paiement à *FT Électrique* pour les travaux demandés par le Service des loisirs et de la culture (volleyball, terrain de tennis, aréna).
- 9.8 Demande d'aide financière de *Place aux Jeunes Appalaches* pour le Gala jeune personnalité 2015.

- 9.9 Engagement de M. Marc-Antoine Turmel et de M. Georges Lacroix à titre de surveillant d'installation au Cabaret des arts.
- 9.10 Contribution au *Transport adapté de la Région de Thetford inc.* pour l'année 2016.
- 9.11 Autorisation de paiement à *Plomberie Jeancar inc.* pour les travaux à l'aréna.
- 9.12 Engagement de Mme Élyse Gagnon, à titre d'employée temporaire pour le service administratif au niveau de la comptabilité.
- 9.13 Autorisation de paiement à Tennis MAPA inc. pour les travaux réalisés au terrain de tennis du parc François-Beaudoin.
- 9.14 Mandat à la firme *WSP* pour la demande de certificat d'autorisation et du suivi auprès du MDDELCC – projet pont ferroviaire.
- 9.15 Octroi du contrat pour la réalisation des travaux sur la rue Beaudoin

## **10.- URBANISME**

- 10.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 501, rue Lavoie, lot numéro 3-P.
- 10.2 Nomination des nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme (ccu).
- 10.3 Adoption du règlement numéro 614 amendant le règlement de zonage 456 afin de modifier les usages autorisés dans les zones RCe.

## **11.- AUTRES SUJETS**

- 12.1 Eau potable
- 12.2 Sûreté du Québec
- 12.3 Travaux parc industriel

## **12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 14.1 Le maire invite ↪ les membres du conseil à poser des questions
- 14.2 Le maire invite ↪ les citoyens à poser des questions

## **13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

## **14.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES**

**Séance ordinaire  
du 5 octobre 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 5 octobre 2015, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de la séance
- 14.- Levée de la séance

### **2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**10-2015-308**

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **3.- PROCÈS VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**10-2015-309**

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 21 septembre a été remise aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

**ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE**

Lettre du MTQ – traverse piétonnière

## 5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1	Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2	Loisirs (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3	Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.7	150 <sup>e</sup> Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.4	Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8	Comité RevitalisAction (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>

## 6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

Rencontre le 17 septembre (point numéro 10.1)

## 7.- TRÉSORERIE

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses comparatifs » a été remise.

10-2015-310

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

## 8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

10-2015-311

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 septembre 2015, totalisant 384 860.70 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

## 9.- ADMINISTRATION

9.1 Adoption du règlement numéro 615, règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Disraeli.

10-2015-312

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

Que le Conseil adopte le règlement numéro 615 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.2 Adoption du règlement numéro 616 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Disraeli.

10-2015-313

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

Que le Conseil adopte le règlement numéro 616 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.3 Vente des lots situés au 326, rue St-Joseph, ayant le numéro de matricule 3884 48 3167.

10-2015-314

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli est propriétaire des lots 38A-P et 177, matricule 3884 48 3167;

**CONSIDÉRANT QUE** ce terrain est d'une superficie de 799.3 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire immédiat a déposé une offre d'achat pour acquérir ce terrain pour permettre d'agrandir la superficie de sa propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

Que le Conseil accepte l'offre de M. Marc Turgeon au montant de douze mille dollars (12 000 \$) pour l'achat du terrain situé au 326, rue St-Joseph Est, matricule 3884 48 3167.

Que M. Turgeon pourra acquitter la somme de douze mille dollars (12 000 \$), en deux (2) versements égaux à savoir :

- Six mille dollars (6 000 \$) à la signature de l'acte notarié
- Six mille dollars (6 000 \$) au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette transaction immobilière.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

9.4 Autorisation de paiement à Victor Poulin ent. électrique inc., pour le remplacement d'un luminaire.

10-2015-315

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à *Victor Poulin ent. Électrique inc.* au montant de 8 542.64 \$ taxes incluses pour le remplacement du luminaire situé sur le pont Vilmaire-Brousseau et brisé suite à un accident à l'hiver dernier.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 10-2015-316
- 9.5 Autorisation de paiement à CIMCO pour les travaux de réparation des compresseurs à l'aréna.
- Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,
- Que le Conseil autorise le paiement à CIMCO au montant de 16 443.77 \$ taxes incluses pour la réparation des compresseurs à l'aréna.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**
- 10-2015-317
- 9.6 Autorisation de paiement à Bain magique (9119-7723 Québec inc.) pour les travaux à l'aréna.
- Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
Et résolu,
- Que le Conseil autorise le paiement à Bain magique (9119-7723 Québec inc.) au montant de 20 488.72 \$ taxes incluses pour l'amélioration des douches à l'aréna.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**
- 10-2015-318
- 9.7 Autorisation de paiement à FT Électrique pour les travaux demandés par le Service des loisirs et de la culture (volleyball, terrain de tennis, aréna).
- Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**
- Que le Conseil autorise le paiement à FT Électrique au montant de 7 896.60 \$ taxes incluses pour les travaux aux terrains de volleyball, de tennis et à l'aréna.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**
- 10-2015-319
- 9.8 Demande d'aide financière de Place aux Jeunes Appalaches pour le Gala jeune personnalité 2015.
- CONSIDÉRANT QUE** le Gala jeunes personnalités 2015 a fait une demande d'aide financière pour leur événement ;
- EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,
- Que le Conseil informe les responsables du Gala jeunes personnalités 2015 que la Ville de Disraeli ne participera pas financièrement à leur événement.
- Que le Conseil souhaite tout le succès escompté au Gala jeunes personnalités 2015 pour leur 11<sup>e</sup> édition.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.9 Engagement de M. Marc-Antoine Turmel et de M. Georges Lacroix à titre de surveillant d'installation au Cabaret des arts.

**CONSIDÉRANT QUE** durant les fins de semaine, une surveillance est nécessaire lors des événements au Cabaret des arts ;

10-2015-320

EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise l'engagement de M. Marc-Antoine Turmel et de M. Georges Lacroix comme surveillant d'installation au Cabaret des arts.

Que le tarif horaire soit de onze dollars (11 \$) de l'heure.

Que leur engagement soit rétroactif à la date du 23 septembre 2015.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.10 Contribution au *Transport adapté de la Région de Thetford inc.* pour l'année 2016.

10-2015-321

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
Et résolu,

Que la Ville de Disraeli participe au *Transport adapté de la Région de Thetford inc.* et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2016 au montant de cent douze dollars (112 \$) par usager, soit pour un nombre de quarante (40) usagers pour une contribution totale de 4 480 \$.

Que les prévisions budgétaires 2016 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la Ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.11 Autorisation de paiement à *Plomberie Jeancar inc.* pour les travaux à l'aréna.

10-2015-322

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à *Plomberie Jeancar inc.* au montant de 7 990.05 \$ taxes incluses pour les travaux à l'aréna.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.12 Engagement de Mme Élyse Gagnon, à titre d'employée temporaire pour le service administratif au niveau de la comptabilité.

10-2015-323

EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

Que le Conseil engage Mme Élyse Gagnon à titre d'employée temporaire au Service de l'administration pour la comptabilité ;

Que la date d'entrée en fonction sera le jeudi 8 octobre 2015 ;

Que Mme Gagnon est engagée à raison d'une journée par semaine pour une période de 18 mois à compter de la présente ou selon les besoins, à un taux horaire de 25. \$ de l'heure.

Que les conditions de travail sont celles que l'on retrouve dans l'entente de travail des employés de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.13 Autorisation de paiement à Tennis MAPA inc. pour les travaux réalisés au terrain de tennis du parc François-Beaudoin.

10-2015-324

EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

Que le Conseil autorise le paiement à *Tennis MAPA inc.* au montant de 26 501.74 \$ taxes incluses pour la réparation des terrains de tennis.

Que la Ville retiendra un montant 5 300.35 \$, soit 20% de la facture qui sera libéré lorsque les travaux seront complétés avant le 31 mai 2016.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

- 9.14 Mandat à la firme WSP pour la demande de certificat d'autorisation et du suivi auprès du MDDELCC – projet pont ferroviaire.

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli et la Paroisse de Disraeli ont conclu une entente afin de procéder au démantèlement du pont ferroviaire situé sur le territoire de la Ville de Disraeli, pont ferroviaire numéro 52.2;

**CONSIDÉRANT QUE** pour réaliser ces travaux, un certificat d'autorisation auprès du MDDELCC est nécessaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme *WSP* avait déjà préparé pour le ministère des Transports, une grande partie du dossier de démantèlement de ce pont;

10-2015-325

Il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,

QUE le Conseil mandate la firme d'ingénieurs *WSP* à préparer et déposer une demande de certificat d'autorisation auprès de MDDELCC et de faire les suivis requis pour l'obtention de ce certificat.

QUE le Conseil autorise un montant de 6 331.75 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de ce mandat.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**



9.15 Octroi du contrat pour la réalisation des travaux sur la rue Beaudoin

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli a demandé des soumissions sur invitation afin d'obtenir le meilleur prix pour les travaux à réaliser sur la rue Beaudoin (parc industriel);

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissionnaires ont déposé leur offre de prix et que les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Excavation Gagnon et frères inc.	194 633.13 \$
Construction de l'Amiante	167 823.26 \$

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse des soumissions reçues, il est recommandé de procéder à l'annulation de la soumission, puisque la Ville n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions déposées;

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
**APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
Et résolu,

10-2015-326

QUE le Conseil annule la soumission pour la réalisation des travaux sur la rue Beaudoin puisque les coûts sont très supérieurs à l'estimation élaborée avant la procédure.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**10.- URBANISME**

10.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 501, rue Lavoie, lot numéro 3-P.

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires ont fait une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 501, rue Lavoie lot numéro 3-P ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'empiètement de la galerie et de l'escalier dans la bande de protection riveraine d'une profondeur de 10 mètres ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'empiètement dans la bande de protection riveraine consiste à :

- Dérogation de 2.6 mètres pour la galerie.
- Dérogation de 4.6 mètres pour l'escalier.

**CONSIDÉRANT QUE** le matériel qui compose la galerie et l'escalier est le bois et qu'il est facilement modifiable;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires n'ont pas de raison majeure pour ne pas se conformer aux dispositions réglementaires existantes ;

**CONSIDÉRANT QUE** le fait de refuser la dérogation mineure ne causerait en aucun temps un préjudice sérieux aux propriétaires, car ceux-ci peuvent facilement apporter les modifications à la galerie et l'escalier pour rendre conforme leur propriété ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'analyse de la demande de dérogation mineure, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de refuser la demande de dérogation mineure ;

EN CONSÉQUENCE, il est,  
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**  
Et résolu,

10-2015-327

Que le Conseil refuse la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 501, rue Lavoie, lot numéro 3-P.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10.2 Nomination des nouveaux membres au comité consultatif d'urbanisme (ccu).

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli est à revoir le mandat du comité consultation d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de nommer les membres du comité consultatif d'urbanisme pour un nouveau mandat ;

10-2015-328

En conséquence, il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
Et résolu,

Que le Conseil nomme les personnes suivantes comme étant membre du comité consultatif d'urbanisme, à savoir :

Pour la communauté :

- M. Jean-Yvonnick Girard
- M. Alain Daigle
- M. Réal Jacques
- M. Jean-Marie Gagné
- Mme Diane Pinsonneault

Représentant du Conseil :

- M. Alain Brochu
- M. Rock Rousseau

Que le comité devra recevoir les règlements généraux de fonctionnement au comité consultatif d'urbanisme et les soumettre au conseil municipal pour approbation au plus tard le 7 décembre 2015.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

10.3 Adoption du second projet règlement numéro 614 amendement le règlement de zonage 456 afin de modifier les usages autorisés dans les zones RCe.

10-2015-329

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**  
Et résolu,

Que le Conseil adopte le second projet de règlement numéro 614, règlement amendement le règlement de zonage numéro 456.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**11.- AUTRES SUJETS**

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Sûreté du Québec
- 11.3 Travaux parc industriel

## 12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 13.1 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.  
13.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions.

## 13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

10-2015-330

PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QUE cette séance soit levée à 20h26.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté**

## **CORRESPONDANCE DU MOIS**

- Ministère des Transports

*Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues  
au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés.  
de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

*M. Jacques Lessard, Maire*

*M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.*